

la rappeler à l'attention des chefs de provinces, afin que, de concert avec les magistratures locales, ils retirent la jeunesse de l'oisiveté en l'appliquant à des travaux d'utilité publique, et que, avec l'appui des ministres zélés du sacerdoce et des nobles et loyaux citoyens, ils donnent tous leurs soins, comme cela se fait du reste déjà en divers lieux, à répandre partout l'éducation civile et religieuse de la dernière classe du peuple.

“ Pour atteindre ce but si désiré, il paraîtrait opportun de réunir à Rome, dans un local approprié, un certain nombre de jeunes gens de cette classe, dans le double dessein de leur faire apprendre un métier de l'exercice duquel ils pussent retirer les choses nécessaires à la vie, et en même temps de les former au service militaire. Cette mesure auraient deux grands avantages : 1^o. leur éloignement des lieux où ils contractent de mauvaises habitudes et de l'occasion prochaine de mire à la tranquillité des populations ; 2^o on aurait un noyau de bons soldats, et spécialement d'habiles sous-officiers, capable de former une armée instruite et suffisante aux besoins de l'Etat.

“ pour donner à une si importante mesure tout le développement nécessaire, selon la situation particulière des diverses localités, le Saint-Père, dans sa souveraine sagesse, a daigné ordonner que Votre Seigneurie Illustrissime prenne soin d'examiner les moyens de la réaliser et de présenter les projets sur le mode d'exécution. Et pour assurer le succès, Sa Sainteté désire que, outre l'intervention de l'autorité épiscopale, spécialement pour ce qui a rapport à l'éducation religieuse et civile, on ait recours aux lumières des magistrats municipaux et du conseil de la province, surtout pour indiquer les moyens de contribution nécessaires à l'entretien des individus qu'il s'agit de réunir dans l'établissement projeté, proportionnellement au nombre de ceux que chaque localité devra fournir. Il est bien entendu que le gouvernement ne manquera pas de contribuer de son côté, selon les ressources du trésor public.

“ Cette mesure, seconde en résultats utiles sous les rapports religieux, moraux et civils, est une preuve nouvelle de la sollicitude avec laquelle Sa Sainteté s'attache à procurer le bien-reel, positif et pratique de ses Etats et de ses bien-aimés sujets. Vers ce bien se dirigeront toujours les vues de Sa Sainteté. Ce n'est en adoptant certaines théories qui, par leur nature, sont inapplicables à la situation et aux mœurs des Etats de l'église, ni en s'associant à certaines tendances dont il est tout-à-fait éloigné, que le Saint-Père croit pouvoir faire le bonheur de ses peuples. Ces théories et ces tendances sont condamnées par beaucoup d'hommes sages, et compromettraient manifestement la tranquillité intérieure et extérieure dont tout gouvernement a besoin s'il tient à assurer le bien-être de ses sujets.

“ Le Saint-Père est persuadé que Votre Seigneurie Illustrissime, animée comme elle l'est d'un véritable zèle pour le service public, s'efforcera de correspondre avec son empressement ordinaire à cet ordre souverain ; il compte pareillement sur l'active et efficace coopération des évêques, des magistrats et des conseillers provinciaux. Quant à moi j'espère en recevoir bientôt le résultat, et je suis dans les sentiments de la plus parfaite estime, etc.

“ Rome, le 24 août 1846.

— Nous empruntons avec plaisir à l'*Univers* l'article suivant sur S. Em. le cardinal Gizzi, secrétaire d'Etat de S. S. Pie IX :

“ Le cardinal Paschal Gizzi est né le 22 septembre 1787 à Cecano, petite ville du diocèse de Ferentino, dans cette partie des Etats-Romains qui touche à la frontière de Naples et qu'on appelle *Terra di Campagne*. La famille Gizzi, sans être noble, occupe un rang très-distingué à Cecano. Elle prit le plus grand soin de l'éducation du jeune Paschal, qui fut envoyé au collège de Ferentino, où sous la direction de pieux et savans professeurs, il étudia les belles-lettres, les sciences, la philosophie et la théologie. Il obtint de grands succès dans ses études, et ses supérieurs concurent de lui les plus hautes espérances. Ses condisciples n'admireraient pas moins ses belles qualités que ses talents et telle était son influence sur eux qu'ils le prenaient pour arbitre dans leurs querelles. Grand ennemi des dissensions, doux cardinal, franc et toujours prêt pour le dévouement, ses compagnons d'études l'avaient surnommé *Tout à Tous* (*Tutto di Tu'li*). Après avoir terminé son cours de théologie, il reçut les ordres sacrés et vint à Rome afin d'y étudier le droit.

“ Trop modeste pour songer à entrer en carrière et à se frayer un chemin vers la prélature, l'abbé Gizzi ne chercha point à se faire des protecteurs, il ne voulut avoir d'autres relations que celles qui lui étaient imposées par ses études, c'est-à-dire les professeurs de la Sapience, quelques condisciples et un avocat, sous la direction duquel il se formait à la pratique des affaires.

“ Mais Dieu, qui connaît ses serviteurs fidèles, tira bientôt l'abbé Gizzi de l'obscur cabinet où il étudiait les lois pour le faire intervenir dans les affaires les plus difficiles de notre temps, et le mit en présence des combats de la liberté moderne.

“ En 1819, Mgr Nasalli ayant été nommé nonce à Lucerne, proposa à l'abbé Gizzi de l'accompagner en qualité d'auditeur de nonciature. L'abbé Gizzi accepta ce poste important qu'il remplit avec tant de distinction et où il rendit de tels services à l'Eglise que, dix ans après en 1829, le Saint-Siège le nomma internonce près de la cour de Turin. Il resta à Turin jusqu'en 1834 ; à cette époque il fut envoyé à Bruxelles, Mgr Fornari le remplaça en 1837. Sacré archevêque de Thébes, le 18 février 1839, il retourna en Suisse et établit sa résidence à Schwytz, où il fut acrédité comme nonce près la Confédération helvétique. Nous le voyons de nouveau à Turin, depuis 1844, mais alors avec le titre de nonce apostolique. Il était temps qu'un person-

nage si habile prit place dans le suprême conseil de l'Eglise, et que la poupre, qu'il avait si glorieusement méritée, vint récompenser son zèle et son dévouement : il fut proclamé cardinal dans le consistoire du 22 janvier 1844. Peu après, Grégoire XVI l'envoya à Forli pour y exercer les fonctions de légat. Son administration, sage et juste, lui mérité l'estime d'un peuple qui, grâce à lui, resta tranquille et calme au milieu d'une province agitée par les plus déplorables troubles. Le cardinal Gizzi resta à Forli jusqu'à la convocation du concile.

“ Telle a été le caractère diplomatique et administratif du ministre que Pie IX vient d'appeler, aux applaudissements de l'Italie entière, à partager avec lui la tâche difficile et glorieuse de gouverner l'Eglise et les Etats-Romains. Les hommes les plus sages et les plus expérimentés voient dans un tel choix une précieuse garantie. Les affaires auxquelles le cardinal Gizzi s'est trouvé mêlé, la part qu'il a prise à l'action des catholiques en Suisse et en Belgique est aussi un gage de l'intelligence avec laquelle il appréciera les efforts des défenseurs de l'Eglise dans les pays libres. Homme d'un grand cœur, génie profond, vis et pénétrant, esprit lucide et juste, caractère droit, généreux et constant dans ses desseins, le cardinal Gizzi aime sincèrement le bien, et pour l'opérer, il ne négligera aucun des moyens qui suggerent la prudence et la justice. Il connaît parfaitement notre époque, l'état des peuples, leurs tendances diverses, les stratagèmes de la politique, les artifices des factions, les ruses si variées de l'Eglise et enfin les abus et les dangers de cette condescendance qu'on appelle "modération," et qui n'est en réalité trop souvent que de la "faiblesse." Naturellement ouvert, franc et aimable, il est froid, ferme et impassible quand il s'agit d'affaires. Sa longue carrière lui a fait connaître par expérience les affaires et les personnages qui les traitent dans tous les cabinets de l'Europe. En Suisse, où il se trouva dans des tems très-orageux, il défendit la cause de la religion et du Saint-Siège avec la plus grande vigueur. En Sardaigne, comme en Belgique, il sut se concilier à la fois la confiance du pouvoir, de l'épiscopat, du clergé et de la nation. Dans beaucoup d'autres négociations très-difficiles, il se conduisit avec tant de fidélité, de zèle, de sagesse et d'habileté, que le Saint-Siège, juste appréciateur de son ministre, lui prodigua les plus honorables témoignages de satisfaction.”

Ami de la Religion.

FRANC.

— La retraite ecclésiastique pour le diocèse d'Avignon s'ouvrira vendredi prochain, 11 septembre. Mgr l'archevêque y convoque son clergé par une lettre pastorale empreinte de ce pieux langage et pleine de ces graves réflexions qui préparent si bien l'âme du prieur aux saints exercices de ce tems de grâce et de renouvellement intérieur :

“ Nous irons avec vous, N. T.-C. F., dans la solitude : nous monterons avec vous la montagne sainte, pour recueillir la parole du Très-Haut, et nous conserverons précieusement dans notre cœur cette semence divino asin qu'elle porte en nous des fruits de salut. Nous unirons nos prières, nos méditations à vos méditations, nos efforts à vos efforts, afin de faire descendre du ciel sur vous et sur nous, ainsi que sur les fidèles de notre diocèse, des grâces abondantes de sanctification et de vie. L'année qui vient de s'écouler depuis la dernière retraite que nous avons faite avec vous, N. T.-C. C., a été pour nous une année laborieuse et pénible. Des douleurs se sont ajoutées aux cruelles sollicitudes qui nous viennent du dehors. Vos rangs se sont éclaircis ; la perte sensible de plusieurs prêtres pieux et zélés a profondément contristé notre cœur ; la mort a frappé, à nos côtés, deux icônes vénérables qui portaient sur leurs fronts l'empreinte sacrée d'une vie pure et sans tache.

“ Vous les avez connus ces deux confesseurs de la foi dont la piété ne s'était jamais démentie. Quelle candeur et quelle simplicité dans leurs manières et dans leur langage ! Quelle mesure et quelle réserve dans leur conduite ! Quel esprit de foi et quelle sincérité dans l'exercice du saint ministère !

“ Ah ! nous en avons la dure confiance, en sortant de ce monde, ils ont été recevoir des mains du Juge suprême, la récompense de leurs travaux, de leurs mérites, de leur persévérance dans la pratique des vertus sacerdotales.

“ Vous le savez, N. T.-C. F., nous devons être toujours prêts ; à chaque instant, notre tour peut arriver ; nous pouvons être appelés au tribunal redoutable de Jésus-Christ pour rendre compte du ministère dont nous sommes chargés. Méditons sur cette importante vérité pendant le saint tems de la retraite qui va s'ouvrir devant nous. Nous travaillons au salut de nos frères, pensons à notre ame et à notre propre éternité. Que chacun repasse dans le secret de son cœur, les jours et les années de sa vie. Vivons comme nous voudrions, à notre dernière heure, avoir toujours vécu. Puisse chacun de nous, lorsque le tems de la mort approchera et qu'il aura achevé sa course, dire avec confiance, à l'exemple du grand apôtre et de tant de bons prêtres qui nous ont précédés : *J'ai combattu, et aidé du secours de la grâce, j'ai vaincu les ennemis de mon ame ; j'ai gardé la foi ; Dieu m'a soutenu, et j'ai été fidèle aux engagements de mon baptême, aux promesses de mon ordination et aux devoirs de mon ministère. Il ne me reste qu'à attendre de la justice et de la miséricorde du Seigneur la couronne de gloire, qui fut toujours l'objet de mes désirs et celui de mon espérance.*”

Ami de la Religion.

PRESS.

— On nous mande de Katzen, madame la duchesse douairière, si respectable par sa conversion à la foi catholique et par son ardente piété, y a passé, accompagnée de son aumônier, le P. Bekr ; S. A. se rendait à l'île d'Hel-